



**Pour la régularisation de Daniel et Jean Marie qui étudient, vivent et travaillent depuis 4 ans dans le département.**

**Tous et toutes au rassemblement le vendredi 13 mai 2022 devant la Préfecture du Vaucluse à partir de 7H00 !**

Daniel et Jean Marie sont arrivés du Sénégal il y a maintenant presque 4 ans. Ils ont fait des études à Avignon et travaillent depuis en CDI. Cette situation professionnelle leur permet une régularisation dite « admission exceptionnelle au séjour » prévue par une circulaire datant de 2012...

Aujourd'hui M Le Préfet fait la sourde oreille et refuse, malgré de nombreuses interventions, d'appliquer cette disposition prévue par le code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile (CESEDA). Ce refus a des conséquences très graves : perte de revenus, difficultés pour se loger et se nourrir, risque d'expulsion...

L'accueil des travailleurs étrangers et l'application des dispositions réglementaires ne peuvent être à géométrie variable en fonction du bon vouloir des préfets ou de la nationalité des immigrés.

C'est pourquoi nous avons décidé en accord avec Daniel et Jean Marie de tous nous réunir devant la Préfecture le vendredi 13 mai 2022 pour obtenir un rendez-vous et présenter le dossier de nos deux camarades.

D'ici là une pétition et une cagnotte pour les aider à être régularisés et à vivre dignement sont en en ligne, vous pourrez les trouver à cette adresse :

Cagnotte : <https://www.leetchi.com/c/on-reste-ici>



Pétition en ligne : <https://chng.it/LzCRpwMX>

